

Remplacement du mazout—Loi

a créé de l'emploi pour près de 44,150 années-personnes parmi les entreprises de très petite taille. On estimait que le programme de remplacement du mazout aurait créé du travail pour environ 59,000 années-personnes de plus s'il s'était rendu à terme, en 1990, soit beaucoup plus que ce qu'il a produit jusqu'à maintenant. Le programme d'isolation thermique pour sa part, aurait procuré de l'emploi à 30,000 années-personnes de plus s'il n'avait pas été interrompu.

Que reproche-t-on à ces programmes? Je doute que les Canadiens aient à s'en plaindre. C'est plutôt le gouvernement qui s'y oppose maintenant. On ne m'a pas encore expliqué de façon satisfaisante ce que l'objectif général, soit de réduire la demande de pétrole, peut avoir de répréhensible. Que peut bien avoir de néfaste la réduction du volume de mazout qui sert à chauffer nos habitations.

Nous avons déjà obtenu de bons résultats. Ainsi, grâce au programme d'isolation thermique des maisons, qui n'a d'ailleurs couru que la moitié de sa durée, nous économisons quelque 23,000 barils de pétrole par jour au Canada. Pour vous en donner une image concrète, cette quantité de pétrole suffirait pour chauffer 360,000 résidences canadiennes pendant un an. Nous aurions pu doubler cette économie si le programme s'était rendu jusqu'à terme. Mais le gouvernement a décidé que cet argent n'était pas employé à bon escient.

Ce sont surtout les gens à faible revenu qui se sont prévalus du programme. Contrairement à ce que certains ministériels ont prétendu, l'étude provenant du ministère de l'Énergie, qu'ils dirigent, montre que le programme d'isolation thermique représente 43 p. 100 de tous les travaux de rénovation sur le marché. Sans le PITRC, 65 p. 100 des travaux d'isolation n'auraient pas été entrepris.

Les deux tiers des gens qui ont fait isoler leur maison n'en auraient pas eu les moyens, n'eût été du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Et l'enquête a également révélé que l'autre tiers, c'est-à-dire 37 p. 100 des propriétaires, n'auraient rien fait du tout pour mieux isoler leur demeure sans ce programme. Ils n'auraient rien pu entreprendre sans la participation de \$800 de l'État.

Par conséquent, ce programme a atteint les buts qu'on lui avait fixés. Il a permis aux Canadiens de réduire leur facture de mazout et au Canada de moins dépenser pour l'achat de pétrole étranger, surtout l'Est du pays. Le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes a donc été un franc succès. C'est pourquoi on s'explique mal que le gouvernement se dépêche de le supprimer impitoyablement.

Dans bien des régions du pays, on commence tout juste à commercialiser le gaz naturel. Des conduites sont en cours de construction et d'autres seront prêtes à acheminer le gaz dans un an ou deux. L'industrie nous a dit qu'il y avait excédent de gaz naturel comparativement au pétrole et que les Canadiens faisaient bien de remplacer le pétrole par le gaz.

Étant donné que le gouvernement entend aligner le prix du pétrole sur les cours mondiaux, et nous ne savons pas au juste ce que cela pourrait signifier, que les cours mondiaux fluctuent, ou tombent même, pourquoi les gens renonceraient-ils au pétrole en faveur du gaz naturel? Les gens se disent que si leur vieille chaudière fonctionne toujours bien, ils auraient tort de renoncer à se chauffer au mazout au moment où les cours sont à la baisse. Le prix du gaz naturel semble augmenter un peu. Ils se demandent s'il est logique de convertir leur système

de chauffage au gaz compte tenu des circonstances. Beaucoup ne changeront rien à leur système, mais le taux de participation au Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes se maintiendrait, si le programme restait en vigueur jusqu'en 1990. Les habitants des localités qui sont desservies par des compagnies de gaz convertiraient, pour la plupart, leur système de chauffage pour substituer le gaz au mazout. Le programme répondrait ainsi à toutes les attentes. Le Canada serait devenu moins dépendant des importations de pétrole.

La population y gagnerait si elle utilisait davantage le gaz naturel, l'électricité ou le bois pour se chauffer. Les contribuables canadiens n'auraient plus à subventionner les importations de pétrole. Et quoi de plus logique que de consacrer leur argent à réduire leur consommation d'énergie? Mais le gouvernement a opté pour une autre solution qui ne donnera rien de bon.

Nous croyons qu'il serait logique de consacrer les six prochains mois à revoir ce programme. La ministre et ses collaborateurs pourraient étudier les données dont ils ont été saisis. Ils pourraient prendre des mesures en se fondant sur des données scientifiques. Et ils verraient alors qu'il faut maintenir ce programme. C'est ce que pense la Chambre également.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, je veux me joindre aux députés qui sont déjà intervenus en disant que le projet de loi C-24 à l'étude, qui vise à annuler de bons programmes gouvernementaux, est on ne peut plus regrettable. Le Programme canadien de remplacement du pétrole et le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes étaient tous deux aussi efficaces qu'utiles.

● (1150)

Bon nombre de députés de tous les partis ont fait de différentes façons les éloges de ces deux programmes. On nous a dit que ces deux programmes réunis ont permis d'économiser 60,000 barils de pétrole par jour, ce qui est appréciable. On nous a dit également que grâce au PCRCP, d'autres formes d'énergie ont pu être économisées. Les Canadiens ont été incités à utiliser d'autres sources d'énergie. C'est une chose dont nous avons parlé pendant de nombreuses années et que nous sommes décidés à mettre en vigueur. Ces deux programmes ont créé des emplois et des Canadiens dans toutes les catégories de revenus en ont profité. En effet, un quart des groupes familiaux qui ont utilisé les deux programmes appartenaient à la catégorie des gagne-petit. Ces familles ont profité des programmes pour une très bonne raison: ils leur ont permis de réduire leur note de chauffage élevée due à l'utilisation du mazout. Bien entendu, d'autres groupes de revenus ont profité des programmes, mais nous ne devons pas oublier que les subventions étaient imposables dans les deux cas et que le gouvernement a récupéré entre 30 et 50 p. 100 des fonds consentis. En même temps, ces subventions ont été très utiles à la société. Le gouvernement n'applique aucune politique juste et équitable visant à lutter contre le déficit. Il doit dépenser 105 milliards de dollars cette année, et le Canada va connaître le plus gros déficit de son histoire. Le gouvernement n'applique aucune politique pour enrayer ce déficit. S'il le faisait, ces deux programmes seraient sans nul doute maintenus jusqu'à leur date d'expiration initiale, soit 1990 pour le PCRCP et 1987 pour le PITRC. L'annulation de ces deux programmes et les coupures effectuées dans d'autres secteurs comme l'expansion régionale et le Service canadien de la faune, ne visent même pas à restreindre le déficit. Au contraire, les fonds épargnés